



**COMPTE RENDU
DE LA
RENCONTRE PÉTITION « PLANT BASED TREATY »**

Mardi 17 juin 2025

17h-18h

Salle 1366

Direction de la Participation Citoyenne

Assistaient à la réunion sous la présidence de Mme **Carole ZIELINSKI** :

Membres du Conseil municipal de la Ville de Strasbourg :

- **Antoine NEUMANN**, Conseiller municipal délégué, en charge des questions agricoles, alimentaires et de la restauration scolaire ;
- **Marie-Françoise HAMARD**, Conseillère municipale déléguée, en charge des animaux dans la ville ;
- **Alexandre FELTZ**, Adjoint à la Maire de Strasbourg, en charge de la santé publique et environnementale.

Porteur·euses de la pétition :

- **Gaspard PREVOT**,
- **Jesper EK** ;
- **Lucie DUBOIS**,

Assistaient également :

- **Enora BERTON**, Cheffe de projet à la Direction de la participation citoyenne ;
- **Elsa MILLION**, Collaboratrice du cabinet de Madame la Maire, (climat, nature, animaux, alimentation, agriculture, déchets).

Accueil et présentation du déroulé par Carole ZIELINSKI.

Deux points sont prévus à l'ordre du jour :

- Présentation du projet de la pétition
- Temps d'échange

1 Présentation du projet de la pétition

Lucie DUBOIS :

- *Plant Based Treaty (PBT)* est une dynamique internationale, un appel à actions sur les enjeux de végétalisation des systèmes alimentaires.
- En début d'année universitaire, Victoria Ashkanovna, chargée de plaidoyer au niveau national, a fait un appel à la constitution de groupes locaux, impulsant la création de la branche Strasbourgeoise.
- Actuellement les thématiques les plus présentes dans le débat sur les questions de transition écologique, sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) avec un focus fait sur les énergies fossiles tandis que l'approche par les systèmes alimentaires est souvent négligée dans la réduction des GES.
- Selon le collectif, pour des raisons écologiques, éthiques, de santé, il serait plus sensé de se passer de l'agriculture animale, tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un sujet qui fait débat dans le milieu scientifique.
- L'objectif de PBT : arrêter l'agriculture animale en passant par des étapes préliminaires selon les contextes territoriaux. À Strasbourg, des actions existent déjà en faveur du végétal mais la signature du PBT permettrait d'affirmer que le système alimentaire est un sujet en soi et de questionner ce qu'il est possible de faire pour aller plus loin.

- Le PBT se développe en trois axes avec un cheminement progressif :
 - o Renoncer – stopper l'expansion de l'agriculture animale.
 - o Rediriger – réorienter l'agriculture animale vers l'alimentation végétale.
 - o Restaurer – restaurer les écosystèmes naturels et agricoles.
- La redirection de l'agriculture animale vers l'agriculture végétale permet de libérer un grand nombre de surfaces, soit pour l'agriculture végétale, soit pour le réensauvagement.
- Dans la population, ce sujet est de plus en plus conscientisé. La réduction fait consensus. Il est donc proposé via ce traité de changer de paradigme, il pourrait être compris et accepté que la norme devienne le végétal avec apport de produits d'origine animale si demandé expressément.
- Diverses villes ont signé le traité dont la Ville de Los Angeles ou encore Grenoble par exemple.
- Les pétitionnaires ont conscience du contexte compliqué de réserve pré-électorale, mais souhaitent porter ce sujet.

Gaspard PRÉVOT :

- Le PBT est un corpus de propositions qui peut signifier des engagements spécifiques à chaque municipalité. Ces engagements sont travaillés en fonction des contraintes locales puis votés sous forme d'une motion en conseil municipal.
- Il s'agit d'un traité non contraignant, comme d'autres ont existé pour réduire les émissions de GES.

Jesper Ek :

- Plus d'une dizaine de villes en Inde, en Afrique centrale, aux États-Unis et en Europe ont signé le contrat.
- Il existe une campagne similaire du PBT pour les universités, avec des appels d'universités à aller vers une restauration 100% végétale.
- Sodexo propose du végétal par défaut dans 400 hôpitaux.
- 10% de plats quotidiens végétaux permet d'avoir des dizaines de millions de repas au total, et toutes les externalités positives associées pour le climat, la santé et la préservation animale.

2 Temps d'échange

Antoine NEUMANN

- Remerciements pour cette démarche qui permet de poser ce sujet sur la table en adéquation avec les valeurs écologistes de l'exécutif.
- Ses références en matière de transition écologique et alimentaire sont les scénarios TYFA (IDDRRI), Afterres 2050 (Solagro), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Partage le constat d'une consommation trop importante de viande qui impacte la santé tout comme le foncier agricole, 70% des surfaces agricoles sont dédiées à la culture de nourriture animale.
- La feuille de route de la collectivité se différencie du PBT considérant qu'il n'y a pas d'agriculture sans élevage mais appelle à un élevage d'une nouvelle forme, pour proposer de la meilleure viande, de proximité, dans des meilleures conditions d'élevage (refuse de parler de « bien-être animal » quand les animaux sont abattus *in fine*).
- A eu l'expérience d'échanger avec des agriculteurs comme José Bové ou Benoit Biteau. Il connaît d'ailleurs trois signataires européens du traité dont l'eurodéputé portugais Francisco Guerrero. Cependant, les agriculteurs·rices rencontré·es

indiquent ne pas pouvoir faire du bio sans faire de l'élevage, pour des raisons agronomiques.

- En somme, raccord sur la démarche globale (sur les trois axes et les 40 points du PTB aucun désaccord) mais désaccord sur des lignes rouges idéologiques comme la « non construction de nouvelles fermes d'élevage » > besoin de construire de nouvelles fermes qui soient différentes, avec plus d'espaces de pâturages, et besoin de financements et de subvention, donc d'une filière économique pour pouvoir communiquer et mettre en avant ces nouveaux élevages et les soutenir.
- Entend que la signature du traité n'engage pas à valider l'ensemble des points
- Demande d'un retour d'expériences d'autres collectivités ayant signé le traité en France.

Lucie DUBOIS

- Le contenu de la motion a été adapté pour chaque ville puis voté en conseil municipal. Par exemple, la Ville de Grenoble a fait une communication officielle suite à la signature pour indiquer leurs différences avec le traité.
- Sur les 11 mesures votées dans la motion de Grenoble, 6 représentent des actions qui sont déjà en cours et donc à poursuivre. Le choix a été fait de proposer une feuille de route assez peu ambitieuse au vu du contexte pré-électoral. La signature du traité correspond aussi à un travail institutionnel pour s'adresser à d'autres structures, universités etc.

Antoine NEUMANN :

- Résultats déjà positifs sur la végétalisation de l'alimentation à Strasbourg. On a considérablement augmenté le local et le bio (50% dont deux tiers de local) dans les cantines, et ça a été permis par un travail constructif avec le milieu agricole et la chambre d'agriculture.

Carole ZIELINSKI :

- Souligne l'intérêt de l'échange, intéressant de noter qu'il y a des controverses dans le milieu scientifique, l'éthique animale etc. Ces controverses se retrouvent également politiquement, au sein de la majorité municipale il existe de l'altérité et l'objectif est d'aboutir à une politique publique commune sur l'enjeu de la végétalisation de l'alimentation, globalement soutenue.

Marie-Françoise HAMARD

- Engagée dans la défense animale tant d'un point de vue personnel depuis 50 ans, est végétalienne depuis 35 ans et vegan depuis 10 ans que d'un point de vue politique avec sa délégation aux animaux au Conseil municipal.
- Estime que cette proposition est très pionnière malgré la prise de conscience plus globale de l'enjeu de végétalisation de l'alimentation. Depuis 50 ans les français consomment plus de viande que la moyenne dans le monde (80kg de viande par personne par an.) La diminution de consommation de la viande des ruminants est réelle mais se déporte sur la consommation de viande blanche et les poissons (30kg par français·e et par an). Si l'on végétalisaient 50% de plus les assiettes, alors les chiffres diminuerait drastiquement et auraient de nombreux impacts positifs susmentionnés : climat, vie des animaux et santé humaine.
- Mme HAMARD s'inscrit dans le travail collectif de la majorité mais soutient personnellement cette initiative qui permet d'agir pour les animaux au-delà des avantages du bio et du local (le plein air n'est parfois que du marketing).
- Compréhension du positionnement de M. NEUMANN qu'elle ne souhaite pas mettre en difficulté, notamment quant aux liens de travail précieux avec les agriculteurs.

Antoine NEUMANN

- Souhait de récupérer la motion particulière signée par Grenoble.

Gaspard PRÉVOT

- Partage d'arguments relatifs aux agriculteurs :
 - o le PBT bénéficie directement au bien-être des agriculteur·ices.
 - o Puisque l'élevage est un domaine largement subventionné, il serait possible d'agir pour réorienter l'élevage vers de l'agriculture.
 - o L'élevage extensif (par opposition à l'intensif) propose plus de pâturages pour les animaux mais reste néanmoins émetteur net d'émissions de GES (cf. p. 33 Rapport 2025 L214).

Carole ZIELINSKI

- Cette rencontre ne permet pas d'entrer techniquement dans le fond, si la pétition obtient les 1400 signatures cela sera débattu en conseil municipal.
- La question de la réserve électorale pourrait être un frein mais souhaite que soit proposé une motion au débat en conseil municipal.
- Au vu du caractère non-constraining du traité, une signature par la Ville de Strasbourg signalerait une volonté de l'exécutif de s'engager dans cette démarche et d'affirmer les actions qui s'inscrivent déjà dans ce sens.
- Demande s'il y a un suivi des actions engagées par les autres collectivités et Sodexo dans le cadre du PDT.

Jesper EK :

- Sodexo a fait le choix de proposer du végétal par défaut dans les repas.
- Pas de retour d'expérience de Grenoble disponible encore, mais demande des retours d'autres collectivités auprès de Victoria Ashkanovna. Généralement le traité n'est pas une finalité mais le début d'un dialogue sur la végétalisation.

Antoine NEUMANN :

- Nécessité de ne pas entrer dans un débat « vegan VS non-vegan » au sein des propositions de la motion et soutien à la construction d'un chemin partagé.

Jesper EK :

- Questionne la Ville de Strasbourg sur la première proposition du traité : remplacer les options végétariennes en options végétaliennes dans les cantines.
- Demande si la collectivité est libre de définir les cahiers des charges des sociétés de traiteur intervenant lors de ses événements et si une place systématique aux plats végétaux peut y être garantie.

Antoine NEUMANN :

- Témoigne des complexités réglementaires sur la végétalisation de l'alimentation: les obligations légales de l'État impose de fournir certains types de protéines, dont des œufs. Les diététicien·nes arrivent à trouver des alternatives végétariennes mais compliqué d'avoir des options entièrement végétaliennes.
- Les choix des menus sont faits avec des contraintes de production locales, suite à des échanges entre prestataires, diététicien·nes nutritionnistes, élue·es etc.

Elsa MILLION :

- Demande le texte exact du Plan Based Treaty (certaines formulations sur le site portent à confusion.) ainsi que les engagements liés à la signature du traité ou un exemple de motion
- Questionne la nécessité pour la collectivité de signer le traité non contraignant si une motion est adoptée par le conseil municipal contenant des actions.

Lucie DUBOIS :

- La signature permet de s'inscrire dans une dynamique internationale, pour autant serait personnellement satisfaite s'il y avait une motion signée comportant les mêmes actions sans signer le traité.

Carole ZIELINSKI

- L'objectif serait de proposer une version du traité qui puisse convenir à Strasbourg et être signée.

Lucie DUBOIS

- Précision qu'il n'y a pas un modèle de traité minimal a priori. Le mot traité est utilisé pour qualifier l'appel à l'action mais chaque traité est construit et adapté à chaque ville.

Alexandre FELTZ :

- Remerciements pour cet engagement citoyen qui permet de collaborer entre l'initiative citoyenne et les objectifs politiques, notamment sur les enjeux écologiques et de santé.
- Il existe aujourd'hui un manque d'informations sur les questions alimentaires liées au poids énergétique, aux émissions de gaz à effet de serre, à l'exploitation des pays pauvres pour alimenter les pays occidentaux, aux effets des ruminants (méthane) etc. Pour l'alimentation planétaire, il existe de nombreuses divergences entre questions écologiques, questions alimentaires, questions animales etc..
- Défense personnelle du traité mais compréhension des arguments de M NEUMANN. Soutien d'une approche positive, dans la promotion, le « pour », ce qui permettra de trouver des synergies pour avancer vers un objectif commun.
- Attention portée à la temporalité politique qui est complexe, les engagements de campagne des uns et des autres va aussi représenter un positionnement politique sur cette question.

Conclusion de Carole ZIELINSKI :

- Le format de la pétition citoyenne est riche car il permet d'avoir un lieu de rencontre et d'échanges entre citoyen·nes et élu·es sur des sujet transversaux pour avancer collectivement.
- Suggère de rencontrer les services qui gèrent l'alimentation dans les cantines scolaires, les nutritionnistes etc. pour prendre conscience de la complexité du sujet. Par exemple, il a été compliqué d'avoir des propositions végétales de qualité à Strasbourg. Nous avons la chance d'avoir une filière légumineuse sur notre territoire mais qui était en grande difficulté. La Ville de Strasbourg, grâce à la commande publique pour fournir les cantines, a contribué à ce que cette filière se pérennise.
 - o M NEUMANN se charge d'organiser cette rencontre.
- Vérification à venir des nouvelles pétitions déposées et si atteinte des 1400 signatures, possibilité pour la Maire d'inscrire la pétition au débat au sein du conseil municipal certainement en début d'année scolaire prochaine, en septembre.

- Forme du débat en conseil municipal : levée de séance permet de débattre pendant 1h30 sur la base de la pétition telle que déposée et rédigée.
 - Proposition de Carole ZIELINSKI : si 1 400 signatures vérifiées, possible qu'il y ait une concertation avant le conseil municipal pour avoir une motion collective à porter au débat le jour J, mais dépend des disponibilités de chacune.
- Antoine NEUMANN invite les pétitionnaires à poursuivre la mobilisation pour que ce débat puisse se tenir en conseil municipal.